



Toulouse, le 12 mars 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Demande de bourse ou de logement universitaire : ouverture de la campagne

Les demandes de bourse et de logement universitaire pour la rentrée 2024-2025 sont ouvertes. Les étudiants de l'académie ont jusqu'au 31 mai pour envoyer leur dossier au Crous de Toulouse-Occitanie. La réforme 2023 ayant revu une partie du dispositif, il est important de se renseigner sur son éligibilité.

« Dans un contexte économique particulièrement difficile pour les étudiants, il nous semble important et tout particulièrement cette année, d'inciter les parents, les lycéens et les étudiants à remplir un dossier social étudiant, insiste Bénédicte Durand, Présidente du Crous. Nous souhaitons vraiment que les étudiants ou futurs étudiants puissent mettre toutes les chances de leur côté et ne ratent pas une aide à laquelle ils pourraient avoir droit. Et parce que pour les étudiants, chaque euro compte, nous avons supprimé les frais de dossiers qui s'élevaient en moyenne à 5 €.»

Une seule procédure : constituer le Dossier Social Étudiant

Le Dossier Social Étudiant (DSE) représente l'ensemble des formalités à accomplir pour effectuer une demande de bourse et/ou de logement universitaire.

Le dossier est accessible depuis le site [Messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr).

Même s'il n'est pas éligible à une bourse sur critère social, l'étudiant en difficulté ne doit pas hésiter à contacter le service social du Crous.

Encadré

Besoin d'aide pour remplir son DSE ?

- Vérifier l'éligibilité sur le simulateur du site [lescrous.fr](https://www.lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse/) : <https://www.lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse/>
- Pour plus d'informations sur les pièces justificatives : leDemandeMaBourse.lesCrous.fr
- Mettre à jour le compte et saisir le DSE : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>



- Pour toutes informations à propos des bourses, des logements ou des aides : [Guide de l'étudiant](#)
- Consulter la Foire aux questions sur [Messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)
- Contacter l'[assistance en ligne sur messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)
- Contacter le service en charge de la gestion des bourses au 09 72 59 65 31 et celui dédié au logement au 05 61 12 54 70
- Se rendre à l'accueil du Crous, 58 rue du Taur, Toulouse, ouvert de 9h à 16h30, ou dans une Maison France Service des départements suivants : Aveyron, Lot, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées.